

EURO-PHARMAT

Instructions aux auteurs pour mise en ligne d'articles sur le site d'Euro-Pharmat

Sommaire

1. Responsabilités.....	1
2. Conditions de publication	1
3. Présentation générale des articles.....	2
4. Soumission des articles	4

La revue en ligne Euro-Pharmat est une revue scientifique et professionnelle, publiée par l'association Euro-Pharmat. Elle dispose d'un comité scientifique spécifique garant de la qualité des travaux publiés et d'un comité de rédaction.

Sont privilégiés les sujets et travaux susceptibles de contribuer à faire progresser la connaissance, la qualité, la sécurité, la pertinence du bon usage et les organisations autour des Dispositifs Médicaux. Il peut s'agir d'articles originaux proposés par leurs auteurs, ou d'articles de synthèse sollicités par le comité de rédaction.

Les textes publiés sont rédigés en français.

1. Responsabilités

Ni l'équipe de rédaction, ni l'éditeur ne peuvent être tenus pour responsables des propositions ou opinions exprimées par les auteurs qui sont seuls responsables des textes publiés. L'auteur principal doit s'assurer de l'accord des éventuels coauteurs signataires et doit transmettre son engagement écrit lors de la soumission de l'article. Aucun article ne sera publié en l'absence de l'accord explicite par écrit de tous les signataires. S'il est fait usage de textes, images ou documents soumis à copyright, l'auteur principal doit aussi s'assurer des droits d'utilisation.

2. Conditions de publication

Les auteurs doivent réserver leur manuscrit en exclusivité jusqu'à la notification de l'acceptation ou du refus de l'article proposé. Toutefois la présentation (orale ou affichée) du travail à l'occasion d'un congrès ou d'un séminaire ne constitue pas un obstacle à leur publication. Elle est même encouragée et doit alors être signalée par une note de bas de page.

Tout texte, qu'il soit commandé ou envoyé spontanément, sera confié à deux relecteurs indépendants qui jugeront de :

- La recevabilité du texte sur le fond : pertinence du sujet pour le lectorat,
- La qualité de la présentation au regard des recommandations ci-dessous.

Au terme de cette analyse, l'auteur est prévenu si l'article est accepté, soumis à révision ou refusé. Lorsque des modifications ou compléments sont demandés à l'auteur, un délai maximum de quatre semaines est octroyé pour l'envoi d'une seconde version (V2) prenant en compte les remarques des lecteurs. Cette version révisée est de nouveau analysée avant validation.

En aucun cas, Euro-Pharmat n'est engagé à publier un texte avant la décision définitive du comité de lecture au vu des remarques des lecteurs. La décision finale d'acceptation sera décidée sur la version révisée de l'article.

3. Présentation générale des articles

Ils doivent être saisis en caractères Times New Roman, corps 12, en double interligne (25 lignes sur une page) avec des marges latérales de 2,5 cm. Les titres doivent être en majuscule corps 14. Chaque feuillet est paginé. Le texte de l'article ne doit pas comporter plus de 30 pages, incluant les figures, tableaux et références bibliographiques.

Les manuscrits doivent comporter :

- **Le titre**, en majuscule, en français, et en anglais : en adéquation avec le contenu de l'article, éventuellement suivi d'un sous-titre.
- Le nom et prénom de l'**auteur principal** (avec adresse professionnelle et électronique, en italique) et des **coauteurs** (6 maximum) avec nom, prénom, mention du plus haut rang universitaire et affiliation professionnelle.
- **Le nom du (des) service(s) et de l'(des) institution(s)** (nom, ville, pays) à qui le travail sera attribué ; si le travail implique un service ou une institution sans qu'au moins un auteur n'y exerce de responsabilité administrative, une autorisation de publication ou une décharge devra être jointe.
- Mots clés : 3 à 6 maximum, français et anglais.
- Le texte de l'article organisé en paragraphes selon une structure IMRAD : « Introduction », « Matériel et méthodes », « Résultats (et) Discussion ».
- Le texte doit respecter **les règles orthographiques et grammaticales** en vigueur et celles de présentation et d'expression généralement admises.
- L'usage de **termes étrangers** doit être limité aux cas où aucun mot français n'est adéquat. Les termes étrangers (ex : latin) doivent être *écrits en italique*.
- Il est indispensable d'explicitier les **abréviations** lors de leur première apparition (sauf s'il s'agit d'une unité de mesure internationale) et de les regrouper, si elles sont nombreuses, sous la forme d'un glossaire.
- Pour les **produits de santé**, il faut préférer quand cela est possible le nom générique au nom commercial. En cas de nom commercial, ajouter le sigle TM. L'anonymat des patients doit être totalement respecté, y compris en cas de représentations photographiques.
- **Résumé** : en français et en anglais en début de publication. Il ne doit pas dépasser 15 lignes dactylographiées en double interligne et doit se limiter à un contenu informatif, précis et structuré quant à l'objectif, à la méthodologie et aux résultats.
- **Tableaux et figures** : Les tableaux sont appelés dans le texte dans l'ordre d'appel (en chiffres romains) : ils sont indexés au dessus du tableau, et les figures sont appelées dans le texte dans l'ordre d'appel (en chiffres arabes) : elles sont indexées en dessous. Les notes en bas de tableau sont appelées par des lettres minuscules

en exposant. Les figures et tableaux sont à intégrer dans le corps de l'article et devront être réduits au minimum.

En fin de texte figureront :

- **Remerciements**

Les personnes ayant contribué à l'article sans pouvoir prétendre à la qualité d'auteur peuvent être remerciées.

- **Liens d'intérêt**

Un lien d'intérêt existe quand un auteur et/ou un co-auteur a des relations financières et/ou personnelles, directes (conseil, expertise, participation à des essais cliniques, etc.) ou indirectes (invitation à une conférence ou à un symposium organisé par un laboratoire, etc.) avec d'autres personnes ou une entreprise de santé, qui sont susceptibles d'influencer ses jugements professionnels. S'il en existe, ils seront à mentionner par auteurs et nature.

Lors de la soumission électronique du manuscrit, la déclaration doit être incluse dans le formulaire de soumission.

- **Comités d'éthique**

Pour les articles rapportant des études sur des êtres humains, les références et la teneur de l'avis d'un comité d'éthique (comité de protection de personnes ou équivalents) seront indiquées.

- **Références**

La présentation des références bibliographiques doit se faire selon les règles rappelées ci-après. Ne sont autorisées que celles citées dans le texte ; tout auteur cité doit être référencé.

Les références sont numérotées consécutivement dans l'ordre de première apparition dans le texte.

Les références sont définies dans le texte par un **chiffre arabe entre crochets**. Elles figurent dans la bibliographie avec le nom de tous les auteurs. Les noms des auteurs sont séparés par une virgule.

- *Les références d'articles* comportent dans l'ordre : le nom (en minuscule), les initiales des prénoms (sans point ni tiret) de l'(des)auteur(s), un point, le titre exact dans la langue originale, un point, le nom du journal suivant la nomenclature internationale de l'Index medicus, version 2005 de l'US National Library of Medicine, un espace, l'année de parution, un point-virgule, le volume (en maigre), deux-points, les numéros de la première et de la dernière page séparés par un tiret (chiffres significatifs seulement pour la dernière page), un point. Exemple : Arques E, Teil J, Guérin F, Roubille R, Galtier H, Derharoutunian C. Une revue des thérapies ciblées anti-cancéreuses. Pharm Hosp 2005;40: 225–37.

- *Les références de livres* comportent dans l'ordre : le nom (en minuscule), les initiales des prénoms (sans point ni tiret) de l'(des)auteur(s), un point, le titre exact du livre dans la langue originale avec éventuellement le numéro d'édition, un point, l'identification de l'éditeur (ville, pays, deux points, nom), virgule, l'année de parution, deux points, les numéros de la première et de la dernière page citées séparés par un tiret (chiffres significatifs seulement pour la dernière page), un point. Exemple : Labaune JP. Propriétés pharmacocinétiques des médicaments 1re ed. Paris, France : Masson, 1991 : 1–544.

- *Les références des travaux universitaires* comportent dans l'ordre : le nom (en minuscule), les initiales des prénoms (sans point ni tiret) de l'auteur, un point, le titre exact du mémoire ou de la thèse dans la langue originale, un point, le titre du diplôme auquel le mémoire se rapporte ou la mention de la discipline de la thèse, un point, l'identification de l'institution universitaire où le mémoire ou la thèse a été soutenu, virgule, l'année de soutenance, un point. Exemple : Dupart V. Epidémiologie des mécanismes de résistance aux bêta-lactamines chez les *Pseudomonas aeruginosa* isolés en pratique extra-hospitalière. Thèse de Pharmacie. Université Bordeaux 2, Bordeaux, 2005.

- *Les références des communications orales ou affichées* comportent dans l'ordre : le nom (en minuscule), les initiales des prénoms (sans point ni tiret) de l'(des) auteur(s), un point, le titre exact de la communication dans la langue originale, un point, le titre du congrès où la communication a été présentée, un point, la ville, le pays et la date du congrès (séparés par des virgules), le cas échéant « In » suivi de deux-points et de la citation bibliographique d'une publication dans un journal ou un ouvrage (comme ci-dessous), un point. Exemple : DN Little, RL Hatch. Proceedings of the 2008 Annual Predoctoral Education Conference of the Society of Teachers of Family Medicine (STFM). 34th Annual Predoctoral

Education Conference. Portland Or, USA, January 24–27, 2008. In Teach Learn Med. 2008 Oct-Dec;20(4):346-51.

Insertion produit : Product information. FLUARIX (Influenza Virus Vaccine) research triangle Park, NC: GlaxoSmithKline, June 2007.

-*Documents en ligne* : Indiquez [en ligne] après le titre d'un livre, d'un rapport, d'un article en ligne,.... Citez précisément l'adresse électronique, et signalez entre crochets la date à laquelle vous l'avez consulté.

-*Site ou page d'un site Web* : AUTEUR du site, date de publication ou mise à jour. Nom du site ou de la page [en ligne] Disponible sur <adresse url > [consulté le ...]

Ex : BRGM. *SIGAfrique* : Réseau africain d'information géologique pour le développement durable [en ligne] Disponible sur : <http://www.sigafrique.net> [consulté le 20 janvier 2014]

-*Autres types de documents* : Indiquez le type de support après le titre. Ex : [carte] [photographie] [film] [logiciel] [forum de discussion] [cédérom], [vidéo en ligne],...

-*Décret, loi, circulaire* : AUTEUR (autorité d'édition), année de publication. *Titre*. Référence du texte, paragraphe ou article (facultatif)

Ex : MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, 2011. *Arrêté du 21 décembre 2010 portant désignation du site Natura 2000 domaine de Verdilly*. JO du 8 janvier 2011.

4. Soumission des articles

L'ensemble doit être envoyé en attachement d'un message e-mail à l'adresse contact@euro-pharmat.com

L'envoi comprend :

- Le formulaire de soumission d'un article signé de façon manuscrite (ce formulaire est disponible à la fin de ce document et téléchargeable sur le site www.euro-pharmat.com)
- Le texte de l'article saisi sur un logiciel de traitement de texte, Word de préférence, et à transmettre **sous 2 formats word et pdf**
- Les tableaux et figures sont à intégrer de préférence dans le corps du texte. A défaut, ils seront intégrés à la fin de l'article dans le même document pdf.
- Les annexes (hors figures et tableaux)
- Les déclarations de liens d'intérêt

Formulaire de soumission cf Annexe 1